



Abbaye de Flône
Ch. Romaine, 2
4540 AMAY

Flône, 6 octobre 2017

Chers parents,

Comme promis, voici de plus amples informations concernant le voyage des élèves de 1^e année au Parc Europa Park.

Programme

Sa 28-10 Visite guidée de Strasbourg
Balade en bateau
Visite du musée du chocolat

Di 29-10 Europa Park

Les heures de départ et d'arrivée seront communiquées dans la prochaine circulaire.

Paiement

Le prix du voyage est fixé à 160 €. Il comprend :

- les frais de voyage (pourboire des deux chauffeurs par car compris),
 - le logement en auberge de jeunesse,
 - les différentes entrées (balade en bateau, Musée du chocolat, Europa Park), la visite (visite guidée de Strasbourg), et les repas.
 - ✓ 1^{er} jour : le repas du soir
 - ✓ 2^e jour : le déjeuner, les repas de midi et du soir
- N'est donc pas compris dans le prix, le repas de midi du 1^{er} jour (pique-nique à emporter dans le sac à dos).

Vous avez déjà payé un acompte de 100 €, lors de l'inscription. Merci de vérifier que le solde (60€) a bien été versé comme prévu initialement **pour le lundi 2 octobre** sur le compte Voyage Strasbourg **BE76 3631 5888 1895**.

Communication : « **Strasbourg, nom, prénom, classe** » (pas le nom de jeune fille de la maman).

Informations complémentaires

- Le voyage comprend l'entièreté des repas (sauf le repas du samedi midi à emporter dans le sac à dos). Il n'est donc pas nécessaire d'emporter une trop grosse somme d'argent. Les élèves peuvent avoir un appareil photo et un G.S.M. mais l'école ne pourra être tenue responsable en cas de perte ou de vol (argent ou objet).

- Vêtements à emporter : une tenue sur soi et une dans la valise (tenues correctes), un K-Way ou anorak, un lainage, du linge de corps, un pyjama, un petit sac à dos (pour circuler dans le parc et dans la ville). Il y a des draps de lit fournis par l'auberge de jeunesse. N'oubliez pas de mettre une serviette de bain.
- Si votre enfant suit, de manière régulière, un traitement médical, veillez à ce qu'il emporte ses médicaments et la posologie (à l'attention des enseignants qui devront donner le traitement). De même, si un élève ne peut consommer certains aliments, veuillez nous le signaler.
- Pour ceux qui ont déjà connu un épisode tel que mal des transports, asthme, maux de tête, crampes abdominales, ... merci de bien vouloir prévoir les médicaments nécessaires.
- Pourriez-vous signer la feuille autorisant votre enfant à quitter le pays et faire légaliser cette signature par la commune pour le vendredi **20 octobre au plus tard** ?
- N'oubliez pas que votre enfant doit posséder sa « Carte européenne d'assurance maladie » délivrée gratuitement par votre mutuelle et sa carte d'identité.
- Les élèves réservistes doivent accomplir les mêmes démarches.

Charte de bonne conduite

Quelques jours avant le départ pour Strasbourg, nous réunirons les élèves pour constituer les chambres (4 personnes). En même temps, nous leur distribuerons une « Charte de bonne conduite ». Merci d'en prendre connaissance avec votre enfant.

En espérant que ce voyage ne laissera que de bons souvenirs, nous vous prions d'accepter nos salutations cordiales.

Bien à vous,

Les organisatrices.

Lindsey Cravatte

Amélie Delcourt 0474/33.93.73

Saïda Saket 0499/17.79.08



Institut de l'Instruction Chrétienne
Ch. Romaine, 2 - 4540 AMAY

Autorisation légalisée par la commune

Je soussigné(e),

domicilié(e) rue n°

Code postal à

déclare autoriser mon fils / ma fille

(nom)..... (prénom)

né(e) le à

à participer au voyage scolaire à STRASBOURG / EUROPA PARK les 28 octobre et 29 octobre 2017.

Date Signature légalisée

Informations complémentaires concernant votre enfant

Nom : Prénom : Classe :

Informations médicales :

Informations sur le régime alimentaire :

Téléphone (s) de la/des personne(s) à contacter en cas nécessité :

Autres informations :